

Vous nous avez confirmés vouloir accueillir et former un(e) apprenti(e) ingénieur et nous vous en remercions. Ci-après vous trouverez les éléments nécessaires pour finaliser le contrat d'apprentissage.

DÉMARCHES À EFFECTUER

1 - **Prendre contact** avec votre chambre interface afin d'obtenir le contrat.

2 - **Compléter le Cerfa** à l'aide des éléments ci-dessous, signer en 3 exemplaires (l'apprenti(e) doit avoir signé son contrat avant envoi) et le retourner **au SIEGE administratif** du Pôle Formation UIMM Bretagne (7, rue du Bignon - ZA La Prunelle - BP 221 - 22192 PLERIN CEDEX).

Nous nous chargeons de compléter les éléments manquants et viser le Cerfa (visa = inscription apprenti), puis nous adressons le tout à votre chambre interface qui se charge de l'enregistrement.

Important : date limite d'envoi des éléments à l'organisme d'enregistrement du contrat = 5 jours ouvrables après le début d'exécution du contrat.

3 - **Prévoir le RDV avec la médecine du travail** pour la visite médicale d'embauche dans un délai de 2 mois à partir de la signature du contrat) et effectuer la **déclaration préalable à l'embauche** auprès de l'URSSAF dès que votre apprenti commence (que ce soit en entreprise ou en CFA).

ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES AU REMPLISSAGE DU CERFA

1 - Rubrique « VOTRE APPRENTI »

NOM Prénom : <<champ de fusion>>

Adresse : <<champ de fusion>>

Date et lieu de naissance (DPT) : <<champ de fusion>>

Téléphone fixe : <<champ de fusion>>

Téléphone portable : <<champ de fusion>>

2 - Rubrique « LE CONTRAT »

Date de début d'exécution du contrat = date de début de la formation : 09/09/2019

Date de fin du contrat = 3 ans moins 1 jour : 09/09/2022

Important : la durée légale du contrat doit comprendre la date de fin de formation ET les périodes d'examens (écrits ou soutenances orales).

3 - Rubrique « LA FORMATION »

Établissement de formation responsable : CFAI DE BRETAGNE - antenne ENSSAT Lannion

UAI de l'établissement : 0221835A

Adresse : 7, rue du Bignon - ZA La Prunelle - BP 221 - 22192 PLERIN CEDEX

Diplôme ou titre visé par l'apprenti : 19

Intitulé précis du diplôme : Ingénieur ENSSAT informatique, multimédia et réseaux

Code diplôme : 1703260V

IMPORTANT : les autres mentions de cette rubrique (organisation de la formation, Inspection pédagogique compétente et date d'inscription de l'apprenti) **seront complétées par nos soins.**

Pour une entrée directe en 2^{ème} ou 3^{ème} année, merci de contacter l'ENSSAT afin de connaître la date de début de formation. Dans tous les cas, la date de fin de contrat reste inchangée (09/09/2022).

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Employeurs versants la taxe d'apprentissage

« Lorsqu'il emploie un(e) apprenti(e), l'employeur apporte un concours financier au Centre de Formation où est inscrit cet(te) apprenti(e) (CFAI DE BRETAGNE) par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage ... » (Art. L.6241-4).

Pour information, le **coût annuel** de la formation Ingénieur ENSSAT spécialité informatique, multimédia et réseaux s'élevait à **9 120 €** en 2017.

L'inscription de l'apprenti n'est subordonnée à aucune contribution financière sauf pour les employeurs publics.

Employeurs non soumis à la taxe d'apprentissage (employeurs publics, associations, ...)

Vous devez contacter le CFAI de Bretagne pour signer une **convention de financement de la formation** avant la signature du contrat d'apprentissage.

MÉMO

- 1 - Vous contactez votre chambre interface afin d'obtenir le contrat (Cerfa et sa notice).
 - 2 - Vous remplissez le Cerfa et faites signer à l'apprenti(e).
 - 3 - Vous adressez les éléments au siège du Pôle Formation UIMM Bretagne à Plérin.
 - 4 - Nous complétons les rubriques manquantes et visons le Cerfa.
 - 5 - Nous adressons l'ensemble des éléments à votre chambre interface.
 - 6 - La chambre interface procède à l'enregistrement du contrat.
- NB - N'oubliez pas la visite médicale (délai 2 mois) et la DPAE (immédiatement).*

Contacts

Financement de la formation : Jean-Alain LOZAHIC - 02 96 58 07 23 - jean-alain.lozahic@formation-industrie.bzh

Contrat : Guylaine CASTELLIER - 02 96 74 63 24 - guylaine.castellier@formation-industrie.bzh

Organisation pédagogique/planning/apprenti(e) : Pierre ALAIN - 02 96 46 91 54 - pierre.alain@enssat.fr